



AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2023-CM-05/12-03

L'an deux mille vingt-trois, le Mardi 5 Décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 30 novembre 2023

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (20) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. DAVID-MESSILLIER Patrick. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. MEYNARD Delphine. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (2) : MASSONNET Christine (procuration à AGNELLI Eva). JAUME François (procuration à MICHELIER Valérie)

Absent : (1) LANTENOIS Geoffrey

Assistait également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
DECISION MODIFICATIVE N°2

M. Metzger, rapporteur, expose à l'assemblée :

Vu le Budget Primitif de la commune, relatif à l'exercice 2023, adopté par le conseil municipal le 6 avril 2023 et transmis à la préfecture de Vaucluse le 13 avril 2023,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CM-28/06-05 du 28 juin 2023 portant décision modificative n°1 au Budget Primitif de la Commune,

Considérant l'état d'anomalies des contrôles comptables, arrêté au 6 octobre 2023 par le Service de Gestion Comptable de Monteux, il convient de procéder à des modifications budgétaires permettant de régulariser lesdites anomalies dans le but d'améliorer l'indicateur de pilotage comptable défini par le Service de Gestion Comptable de Monteux.

Il est donc proposé :

- Dans un premier temps, de diminuer le chapitre 65 article 6541 et d'augmenter le chapitre 68 article 681 pour 9 000 € afin de constituer une provision pour des créances représentant un retard de paiement de plus de deux ans.

- Dans un second temps, d'ouvrir des crédits au chapitre 041 en recettes à l'article 28135 pour 302 € et en dépenses à l'article 281531 pour le même montant afin de procéder à une régularisation d'amortissement.

Il convient de considérer par ailleurs que le chapitre 012 présente un solde insuffisant pour l'établissement de la paie du mois de décembre 2023. En effet, depuis le vote du Budget 2023, le Gouvernement a décidé de procéder à deux augmentations du SMIC puis à une revalorisation du point d'indice et à une refonte des grilles des catégories C et bas d'échelle de la catégorie B (soit la plus grande majorité des agents carombais) pour rétablir la progressivité des rémunérations, sur la base du relèvement de l'indice minimum de traitement (IMT) au niveau du SMIC en 2023 ; enfin nous avons fait face à un nombre record de jours d'absentéisme, qui a généré des remplacements nécessaires à la continuité des services.

Ces dépenses supplémentaires sont compensées par la perception de recettes supplémentaires (remboursement assurance du personnel et augmentation des droits de mutation).

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,**

DECIDE

- D'autoriser les modifications budgétaires, telles qu'inscrites dans la décision modificative jointe à la présente délibération, ces modifications permettant de procéder aux écritures budgétaires nécessaires à l'intégration de ces différents éléments.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 6 décembre 2023

Le Secrétaire de Séance


Eva AGNELLI

Le Maire,




Valérie MICHELIER

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

7 DEC. 2023

ID : 084-218400307-20231206-2023CM051203-DE

Décision modificative

Date 27/11/2023

Page 1

Budget: **COMMUNE DE CAROMB**

Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal	Total
041 OPERATIONS PATRIMONIALES			302,00	302,00	302,00
28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			302,00	302,00	302,00
281531 Réseaux d'adduction d'eau			302,00	302,00	302,00
TOTAL SECTION	0,00	0,00	302,00	302,00	302,00

Décision modificative

Date 27/11/2023

Page 2

Budget: COMMUNE DE CAROMB

Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal	Total
041 OPERATIONS PATRIMONIALES			302,00	302,00	302,00
28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBIL			302,00	302,00	302,00
28135 Install générale, construction			302,00	302,00	302,00
TOTAL SECTION	0,00	0,00	302,00	302,00	302,00

Décision modificative

Date 27/11/2023

Page 3

Budget: COMMUNE DE CAROMB

Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal	Total
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 692 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
64 CHARGES DE PERSONNEL	1 692 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
6411 Personnel titulaire	1 100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
6450 Charges sécu soc et prévoyance	592 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	20 000,00		-9 000,00	-9 000,00	-9 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	20 000,00		-9 000,00	-9 000,00	-9 000,00
6541 Créances admises en non-valeur	20 000,00		-9 000,00	-9 000,00	-9 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEME			9 000,00	9 000,00	9 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEME			9 000,00	9 000,00	9 000,00
681 Dot amort, dépréc et prov -fct			9 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL SECTION	1 712 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00

Envoyé en préfecture le 06/12/2023

Reçu en préfecture le 06/12/2023

Publié le

7 DEC. 2023

ID : 084-218400307-20231206-2023CM051203-DE

Décision modificative

Date 27/11/2023

Page 4

Budget: COMMUNE DE CAROMB

Exercice: 2023

Gestionnaire : Divers

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Maire	Votes du Conseil Municipal	Total
013 ATTENUATION DE CHARGES	50 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
64 CHARGES DE PERSONNEL	50 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
6419 Remb rémunération pers	50 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	200 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
73 IMPÔTS ET TAXES	200 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
73223 Fond départ DMTO com 5000 hal	200 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
TOTAL SECTION	250 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00